



ORGANE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS CONFÉDÉRÉS DE LA LOIRE INF^{RE}

ACTION. ÉDUCATION SYNDICALES. — DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Siège Social : BOURSE DU TRAVAIL
Rue Arsène-Leloup — NANTES

— TÉLÉPHONE 145.88 —
Abonnement : 5 francs par an
Paraissant le 6 et le 20 de chaque mois

Rédigé et composé exclusivement par des camarades syndiqués
La Correspondance doit être adressée
au Secrétaire de l'Union Départementale

NOTRE OPINION

Les tâches actuelles du Syndicalisme

Les graves événements du premier semestre de 1934, auront plus fait — reconnaissons-le — pour l'exacte définition des tâches du syndicalisme, que toutes les théories abstraites et toutes les dissertations doctrinales. Il n'est pas inutile, à ce propos, de faire le point au seuil de la « période creuse » qui va s'ouvrir, et de marquer, en quelques traits essentiels, comment et pourquoi la chaude alerte d'hier commande clairement notre attitude de demain.

plus à nos sociétés de janvier et février dernier, la réaction qu'ils ont déclenchée du côté de la « classe ouvrière », ont eu pour premier effet de remettre à l'ordre du jour la question des libertés publiques. A cet égard, il est à peu près certain que nombre de nos militants, impatientes de progrès social, avides de conquérir, pour le prolétariat, les garanties essentielles qui lui sont encore marchandées, ont été surpris de constater, à la lumière foudroyante des événements de février, que la démocratie politique, avec ses insuffisances, ses iniquités, et ses complaisances coupables envers le régime capitaliste, n'en était pas moins en butte à l'hostilité violente des puissances d'argent, et dangereusement exposée à leurs coups.

En présence de cette situation, la classe ouvrière a été fidèle à son rôle historique. Elle s'est magnifiquement dressée, le 12 février, contre les entrepreneurs du coup de force. Dans son clair bon sens, et en dépit des souffrances où l'avait plongée une crise économique sans précédent, elle a trouvé l'énergie nécessaire pour affirmer nettement sa volonté de ne rien céder des maigres conquêtes acquises, grâce à ses efforts, dans l'ordre de la justice sociale. Et non contente d'accomplir ce grand geste défensif, elle a dressé le plan des réformes immédiates à réaliser pour le peuple. Opportunisme ? Non. Réformisme d'occasion ? Encore moins. A propos de ce programme, en effet, la classe ouvrière confédérée a su souligner les points principaux sur quoi le prolétariat doit porter son effort, en vue de préparer la voie à une radicale transformation du régime capitaliste. Elle a d'ailleurs affirmé sa volonté révolutionnaire dans le choix même des moyens propres à réaliser le programme minimum des urgentes réformes réclamées par elle. N'a-t-elle pas manifesté sur ce point qu'elle comptait seulement sur ses propres moyens, sur sa propre propagande, sur l'élan populaire en un mot ?

Créer cette volonté commune de réalisation, l'étendre aux classes sociales qui, éprouvées par la crise, ont intérêt à en supprimer les causes fondamentales, toutes inhérentes au système économique du capitalisme, voilà donc avec l'indispensable défense des libertés existantes, la tâche pressante de demain.

Il y a, dans notre pays, on ne saurait trop le répéter, une catégorie considérable de citoyens, vivant, ou de leur travail « intellectuel », ou de leurs modestes ressources honnêtement acquises, dont la traditionnelle indifférence politique et sociale commence à faire place à l'inquiétude du lendemain. Il faut éclairer cette masse, lui faire toucher du doigt les raisons de son angoisse, lui démontrer que l'exploitation du prolétariat coin-

cide avec sa propre exploitation, par les mêmes profiteurs, les mêmes potentats, les mêmes maîtres. Il ne peut y avoir d'intérêts communs ni de solidarité économique entre le paysan et le truseur d'engrais, aucune transaction équitable entre l'ingénieur exploité dans ses connaissances et le patronat industriel, avide de dividendes et de profits, aucune, entre la jeunesse laborieuse, légitimement soucieuse de débouchés, et un système de production qui voue à l'inactivité des millions d'êtres humains, sans parler du banquier dont tout l'art consiste à spéculer sur la crise, alors que tant de citoyens en souffrent, non seulement dans leur situation pécuniaire, mais dans leur chair et dans leur sang.

Serons-nous capables d'apporter au grand jour cette démonstration de large solidarité sociale, en face des puissants ? Ayons confiance. C'est surtout affaire d'organisation et de bonne volonté. Grâce aux efforts déjà déployés dans ce sens, la fièvre « fascisante » baisse considérablement. On se ressaisit ; on réfléchit ; on se consulte. Que la classe ouvrière réalise son unité organique ; qu'elle travaille sur le plan des réalités économiques ! Autour d'elle le réseau des sympathies se fera plus dense, et les mois prochains marqueront, sinon le succès total, du moins la progression de son idéal de justice. Plus que jamais le salut du peuple est dans ses propres mains.

RÉVEIL SYNDICALISTE.

Notre enquête :

La peine des hommes

Des informations nous parviennent de diverses sources qui nous permettent d'affirmer que, malgré le chômage, la journée de huit heures n'est pas observée dans notre ville. On peut dire même que la loi est violée délibérément par certains patrons.

Nous ouvrons à ce sujet une enquête à laquelle nous voudrions voir participer les secrétaires des organisations syndicales.

Qu'ils nous apportent des faits précis à ce sujet, qu'ils nous indiquent les maisons, soit à Nantes, soit dans le département, qui obligent leurs employés à travailler plus de 8 heures.

Nous pensons que cette enquête intéressera l'Inspection du Travail, qui a bien son mot à dire sur cette grave question.

Pour aujourd'hui, citons les Messageries de l'Ouest où le personnel des machines commence sa journée à 4 h. 30 le matin, à cette époque de l'année, pour ne la terminer qu'à 19 heures le soir.

Le personnel du pont est un peu mieux partagé, puisqu'il ne commence qu'à 4 h. 50 pour terminer à 19 heures.

Bien qu'un battement de 3 à 4 heures soit prévu, il reste que le personnel fait au minimum dix heures par jour, et dans des conditions de fatigue que connaissent ceux qui ont participé à la chauffe sur les bâtiments.

Mais que devient la vie de famille dans de telles conditions.

Pense-t-on que le travailleur puisse jouir du plaisir d'être parfois avec sa femme et ses enfants.

En vérité, la vie est belle ! !



Adolf et Benito, merci !

Les événements, dit-on, sont plus forts que les hommes. C'est, parfois, tant mieux ! En tous cas, ne regrettons point la douche écossaise, administrée par les faits récents, à ce bon « Français moyen » que l'éloquence de M. Herriot rendit célèbre. Le bon « Français moyen » suit la foule. Fidèle à son immuable règle de vie, il a, le 6 février dernier, embotté le pas avec entrain aux Topazes vertueux qui s'en allaient clamant, aux vitres de la Concorde : A bas les voleurs ! Et, au lendemain de ce grand jour, noyé « Français moyen » crut, dur comme fer, pour l'avoir lu dans son journal à grand tirage, que la démocratie était l'unique source de ses maux. Pour résoudre la crise ? Une poigne, un tour de vis, et voilà ! Pour rétablir l'ordre des esprits et des chaussées ? Une main de fer, et ça ne fait pas un pli ! Pour conduire la France à la gloire mondiale et à l'hégémonie ? Bien simple : un chef, « duce » ou « führer », un peuple derrière lui, une chevauchée à travers l'Europe... Quelle chevauchée ! Madame Dupont et Monsieur Durand en rêvaient nuit et jour. Restait la crise financière, le déficit, mais là encore, le grand coupable c'était le Parlement ; son complice : le syndicalisme... Un homme, un faisceau, et adieu le déficit !

Le « Français moyen » a cru tout cela, sincèrement, jusqu'à ces temps derniers. C'était si commode... Mais aujourd'hui, il vous le dit sans fard : — « Je n'y comprend plus rien !

Façon de parler, car, à la vérité, le Français « moyen » commence justement à comprendre. Et il n'en a pas fini.

Mussolini, Hitler, supposait-il, l'Allemagne, l'Italie, voilà des hommes, voilà des nations. Là, ça marche... Nous, avec la République, je nous vois mal... Vivement la « Révolution » Nationale !

Sur ce, Benito parla. Il parla de la crise dans son pays : crise financière, crise économique. Il avoua le chômage persistant en Italie, la gêne des foyers, le déficit de 3 milliards de lire. « Je suis au fond, reconnut-il, et ne puis désormais descendre plus bas », Notre Français « moyen » ne descendit pas plus bas, lui non plus : il en resta assis pour de bon.

A peine reprenait-il ses esprits que des détonations retentirent : Hitler tira lui-même. Il abatit ses meilleurs amis et clamait à la face du monde, comme Clémenceau en une autre circonstance : « Ça ne fait pas un homme de moins ». Ils ont fait sauter la caisse du parti et noyé leurs vices immondes dans des festins crapuleux. Pire encore : ils ont osé me discuter ; ils ont soutenu que tout allait mal, et m'ont accusé de trahir mon programme populaire. Ils devaient mourir.

Et notre bon Français « moyen » d'apprendre coup sur coup que le « Führer » tout bonnement a voulu se maintenir au pouvoir coûte que coûte. Sommé par les potentats de sacrifier ses copains d'hier, il n'a point hésité. Le chômage allemand n'en va pas moins croissant ; les barilletts sont regarnis... Terreur, horreur, misère... Le bon Français « moyen » a aperçu tout cela dans un éclair et une fumée de poudre.

Il s'est redressé soudain, comme un arc, a ramassé sa canne démodée, ses gants troués, son canotier jauni, et d'un pas alerte a quitté la Concorde...

— N. de D... a-t-il soufflé dans sa moustache... Je vais, de ce pas, donner mon adhésion chez Jouhaux...

Est-ce un rêve ?

Pour la Paix

Quoi ! peuple contre peuple ! O nations trompées ! De quel droit avez-vous les mains pleines d'épées ? Que faites-vous ici ? Qu'est-ce que ces pavés ? Que veulent ces canons ? Hommes que j'entrevois, Dans l'assourdissement des trompettes farouches, Plus forts que des lions, et plus vains que des [mouches,

Pour le plaisir de qui vous exterminerez-vous ? Vous n'avez qu'un seul droit, c'est de vous aimer [tous ! ... Vous mourez pour vos rois. Eux ! ils ne sont [pas là !

Et vous avez quitté vos femmes pour cela ? Vous, jeunes ; vous, nombreux et forts, malgré [leurs larmes,

Vous vous êtes laissés pousser par des gendarmes Aux casernes, ainsi qu'un troupeau par des chiens ! En guerre ! Allez ! Prussiens ! Allez ! Autrichiens ! Ici la schlague, et là le [marteau] Lauriers ! Vive les [grands coups] de bâton on vous mène à la gloire ! Marchez ! frappez ! tuez et mourez ! bêtes brutes ! Et vos maîtres, pendant vos exécrables luttes, Boivent, mangent, sont gais et hautains, et [contents,

Repus, ont autour d'eux leurs crimes bien portants ! Vous allez être un tas de cadavres dans l'herbe, Laissant derrière vous, sous le soleil superbe, Et sous l'étonnement des cieux, de vieux parents Et dans des berceaux, plaints par les nids murmurants,

O douleurs ! des petits aux regards de colombe ! Et bien ! non ! je me mets entre vous et la tombe ! ... Ignorance, colère, orgueil, mensonge, à bas ! Hommes, entendez-vous ! Vivez ! Plus de combats ! Non ! la terre d'horreur ne sera pas noyée. Non ! il ne se peut qu'un choc tumultueux D'hommes ivres, pour plaire aux princes monstrueux,

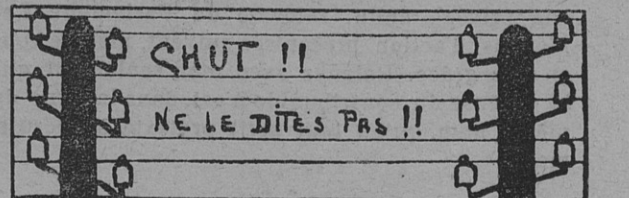
Epouvanté ces champs où Dieu met sa lumière ! Quoi ! des mères seront en deuil dans leur chaumières !

Quoi des bras tordront sous les cieux étoilés ! Des morts, pâles, seront entrevus dans les blés !

Victor HUGO.

Camarades, retenez votre soirée du JEUDI 2 AOUT, la F. O. P. des anciens combattants et victimes de la guerre (Section de Nantes) organise un GRAND MEETING pour la PAIX, à l'occasion du 20^e anniversaire de la déclaration de guerre.

Assistez, nombreux, à cette grande manifestation dont vous connaissez, sous peu, le programme et les noms des orateurs devant y prendre la parole.



Certains journaux ne désarment pas. Ainsi, « Gringoire » qui persiste à nous conter à sa façon les événements du 6 février. Mais, il s'inquiète des nombreuses manifestations ouvrières antifascistes. D'où vient l'argent, dit-il ? C'est là, une antienne connue. Haussons les épaules et surtout, continuons.

Les événements d'Allemagne sont des plus suggestifs. Hitler et ses anciens comparses ne s'entendent plus. C'était à prévoir. Aussi, les fusille-t-il sans merci. Nos notoires trublions : Henriot, Taittinger, Ybarnegaray et j'en passe, doivent s'estimer heureux. Ils ne sont, en effet, qu'à leur premier stade, sinon, il s'en trouverait bien dans le lot qui ne ménagerait pas les autres. Nous avons donc raison d'œuvrer pour qu'ils en restent là. N'est-ce pas pour leur bien ?

La lutte contre la vie chère se poursuit. Les séances du Comité départemental d'action économique sont toujours suivies. Hier, le prix de la viande de boucherie était sur la sellette. Deux heures de discussion. Les bouchers se défendent, les charcutiers aussi ; les quelques consommateurs qui y siègent s'étonnent ; beaucoup de personnalités qui n'ont plus confiance marquent leur scepticisme. Seule, la Presse, consacre le lendemain une bonne colonne sur les délibérations. Une seule difficulté pour elle : **conclure**. C'est que, sur ce point, elle se gardera bien de nous exprimer son opinion.

Dans les sociétés de transports, Citroën par exemple, on use à ravir de ces systèmes d'amendes qui grèvent les mensualités du personnel. Les prétextes sont aussi variés que futiles et le plus souvent découlent de déficiences d'un appareil mécanique. C'est ainsi que l'on inflige, au chauffeur, une amende de 30 francs lorsque l'appareil oblitère de sa voiture s'enraye ; que pour de mesquines omissions on lui retient 10 francs sur la paye. Les mêmes méthodes, plus sévères encore, paraît-il, sont en application chez Drouin.

C'est là, un moyen détourné d'aboutir à une réduction de salaires et, dans cette voie, tout est permis à ces grosses entreprises, même l'usage immodéré de ce que l'ensemble du personnel désigne : "**bons de tabac**".

Dans ces sociétés il se trouve quelques personnalités omnipotentes. Par leur bon plaisir, il s'ingénient à retarder de quelques jours la paye. Celle-ci est, en principe, fixée au 5 et au 20 de chaque mois, mais, comme le chef comptable n'est jamais prêt, la paye a lieu quelques jours plus tard. Rassurez-vous, aucun "**bon de tabac**" n'est prévu pour lui. Il est "**tabou**".

Notre camarade et ami **Mathé**, ancien secrétaire général du Syndicat National des Agents des P. T. T., membre du Conseil Supérieur des P. T. T., dont le dévouement à l'action syndicale est sans limite, vient d'être l'objet de poursuites administratives pour avoir, dans une réunion publique, exprimé, sous une forme un peu vive, que notre Président du Conseil était vieux. Sur le vu d'un rapport de police, le tribunal administratif constitué, a, par ordre de M. Mallarmé, **révoqué** notre ami.

Mathé fait partie pourtant de ceux, qui selon Clemenceau, "a des droits sur nous". Il n'a pas vu la guerre. Il l'a faite. Il a été fantassin et les gaz asphyxiants sont venus explorer ses poumons pour lui donner, à tout jamais, l'horreur d'une nouvelle boucherie.

Mais, cela ne compte plus, l'orsqu'il s'agit d'assouvir une rançune.

Cette décision inique qui atteint notre ami Mathé et met la liberté d'opinion en péril nous écœure ; aussi, assurons-nous ce militant syndical dont l'intelligence et l'activité honorent l'administration qu'il sera, dont la moralité est au-dessus de tout éloges, de tout notre appui moral, matériel et de toute notre vive sympathie.

NOTA. — Au moment de transmettre l'article, nous apprenons que la sanction de Mathé est rapportée, mais qu'il subit un déplacement à Angoulême. Pour nous et pour lui, la sanction reste.

L'Union Départementale de la Loire-Inférieure associant son indignation à celles de nombreuses organisations, proteste contre l'injuste décision prise et, revendiquant pour le fonctionnaire, la faculté d'user, comme citoyen, de son droit de libre critique, assure le camarade Mathé de toute sa vive sympathie.

Dans toutes les corporations des syndicats qui s'intitulent, **sans rire**, essentiellement professionnels, s'efforcent de se constituer. Pour cela, ils se déclarent hors de toute ingérence politique. Devons-nous les croire ou plutôt pouvons-nous être dupes lorsque nous savons qu'un Monsieur Gérin, militant et propagandiste du parti démocrate populaire se taille, avec ses conférences, une large place dans les assises des syndicats professionnels.

Un nouveau journal vient de paraître : "**Le Contribuable de la Loire-Inférieure**", de Messieurs Adrien Praud et Marius Jullian, honorablement connus. Ils ne cachent plus, maintenant, leur action essentiellement politique. Il est vrai, que depuis le 6 février, les voiles sont tombés. Aussi, nous donnent-ils dans le numéro de juillet les bases d'un plan constructif, une énumération de réformes à faire, dans l'intérêt, sans doute, des contribuables qu'ils représentent. Je note : Réforme du suffrage universel, organisation des corporations, désétatisation de l'Etat (entendez, par ce mot, liquidation de monopoles, cession à l'industrie privée), enfin, réforme du Parlement. Les moyens d'action préconisés suivent, mais je vous en fais grâce. Retenez avec moi, seulement, que la défense du contribuable n'est, dans la ligne du même nom, qu'un tout petit prétexte à recrutement.

Comment pourrions-nous classer les contribuables ? C'est simple. En deux catégories : ceux qui ne se groupent pas et ceux qui se groupent. Les premiers n'ont pas la possibilité de **frauder** ou de **répércuter** sur des tiers les impôts qui les frappent. Les deuxièmes, **orient** et **vitupèrent** parce qu'ils ont ces facilités.

Tous les salariés, font partie des premiers.

Pour inciter à la réduction des salaires on ne manque pas d'établir certaines comparaisons avec les pays étrangers mais, on se garde bien de mentionner la notable réduction du coût de la vie réalisée dans ces pays. Vous tous, dont les salaires se trouvent menacés, sachez que, d'après la statistique générale de la France, les indices or de l'ensemble du coût de la vie entre 1931 et 1933 n'ont baissé en France que de 7 %, contre 33 % en Angleterre et 42 % aux Etats-Unis.



A la recherche d'un arbitre...

Dans son éditorial du 6 Juin, *L'Œuvre* constate que la démocratie française, malgré les souriants docteurs appelés à son chevet, subit une crise réelle.

"Il faudrait un arbitre" enchaine assez drôlement le rédacteur de l'article, mais...

Mais où le trouver ?

Où trouver la conception véritable de l'intérêt général ? Les partis — « cohérents il y a trente ans, il y a vingt ans » — s'effritent. Le désordre règne dans les esprits, et se traduit par une multitude de propositions, de suggestions bénévoles, mais contradictoires.

Comment en sortir ?

« Problème délicat, complexe, écrit M. Joseph Caillaux, dont je suis persuadé cependant que viendraient à bout un certain nombre d'hommes de pensée, d'action, d'expérience, réunis en une sorte de Comité de Salut public placé en dehors des équipes ministérielles, investi de pouvoirs analogues à ceux que la Rome antique conférait pour un temps limité et sous la réserve qu'il fut rendu compte à quelques-uns de ses concitoyens. »

Ainsi, pour M. Caillaux, tous les chemins mènent à Rome. Rome... quels attraits ! L'huile de ricin, le goupillon, rien n'y manque. Gageons que la "Rome antique" offerte par M. Caillaux — par lui surtout — ressemblerait comme une sœur à la moderne. Merci Monsieur Caillaux !

Eclaircissements

Le Temps, à son tour, commente le même écrit de M. Caillaux dont il éclaire la pensée essentielle. Voici :

M. Joseph Caillaux qui, s'il veut « refaire à la France un appareil gouvernemental », entend par ailleurs voir respecter le « bien commun, inaliénable, des libertés civiques », ne pense pas que ce problème complexe soit insoluble ; nous ne le pensons pas davantage. Il est certain que, dès qu'on aura redressé les deux vices les plus graves du régime actuel, qui préoccupent à juste titre le président de la commission des finances du Sénat et qui sont, d'une part, les « intrusions du législatif dans le domaine de l'exécutif », d'autre part, les abus du syndicalisme des fonctionnaires, la restauration de l'Etat en France pourra devenir une réalité sans que rien soit sacrifié de nos traditions plus que centennaires de libéralisme démocratique. Nul doute qu'en se réformant à temps elle-même la République enrayerait toute raison d'être — et tout danger — aux mystiques dictatoriales qui se font jour de toutes parts.

Vous avez bien lu : renforcement du Pouvoir exécutif, limitation du Pouvoir législatif.

M. Caillaux rejoint M. Tardieu. Connaissez-vous rien de plus ridicule que la solennité et le fol orgueil de ces deux sires ? Les voilà unis désormais... C'est le "Tigre" qui doit bien se marrer dans sa tombe...

Barbouilleurs d'humanité...

C'est à peu près ainsi que, dans son leader du 6 juin, *Le Peuple* traite les suffisants théoriciens qui se révèlent actuellement, de toutes parts, à la suite des deux sires susnommés.

Il y a des hommes bien intentionnés qui n'ont pas encore renoncé à pétrir l'humanité comme une argile malléable. Ils continuent de mettre l'humanité dans des livres et dans des articles de revues, malgré les expériences décevantes.

Car la question n'est pas neuve. Elle s'est posée voici bien longtemps. Et un Homme a formulé la seule réponse honnête : « Aller à l'idéal et comprendre le Réel. » Par quoi se résout l'opposition apparente de la doctrine et de la pratique. Par quoi se tient le présent et l'avenir.

Mais pourquoi faut-il que, sans cesse, nous soyons dans l'obligation de dire aux professionnels de l'idéal : « N'oubliez pas le Réel ! »

Pourquoi ? Mais parce que *Le Peuple*, décidément indulgent, appelle "professionnels de l'idéal" les professionnels du Bobard rémunéré ou non.

Grain de mil

Le Maire de la Rochelle, lui, sait que les victimes de la crise, préfèrent le "moindre grain de mil" aux beaux systèmes constitutionnels. Aussi vient-il d'interdire l'emploi de machines pour les travaux de terrassement précédant la construction d'un grand abattoir. *Jacques Duboin* cite cet exemple, et le commente en ces termes :

Tout ceci n'est que palliatifs, j'en conviens et le problème du chômage devra bien un jour être résolu par la réforme sociale qu'exige la situation. Pour cela, il faut attendre l'action des anciens combattants. Mon camarade Pichot fait à cet égard une campagne méritoire et certaines des résolutions du Congrès de Vichy laissent entrevoir que nos anciens camarades ont compris le rôle qu'ils devront jouer bientôt. Qu'ils ne se laissent surtout pas émouvoir par ceux qui les encensent lorsqu'ils ne font rien, et leur reprochent de s'occuper des choses qui ne les regardent pas, lorsqu'ils constatent que la liberté économique a fait son temps.

Fort bien. Pour un ancien "élève" et collaborateur de M. Caillaux, Duboin a mal tourné...

Pauvre perfidie

Or, dans son numéro du 4 juin, la revue réactionnaire "1934" hasarde ce pronostic, pour le cas où l'opposition de la C.G.T. et des anciens combattants viendrait à se préciser dangereusement ; c'est simple :

On remplacerait par exemple aux Pensions M. Ricollet par M. Henri-Haye ou M. Jean Goy. Et si M. Marquet faisait mine décidément de préférer son parti à l'Union nationale, eh bien ! on remplacerait M. Marquet qui n'a, du reste, aucune autorité à la

Chambre, où il ne dispose guère, à coup sûr, que d'une voix, celle de son ami, M. Castel.

Et quel serait son successeur ? M. Jouhaux se dit prêt, paraît-il, à accepter le Travail, et à jouer d'autant mieux son rôle d'Excellence qu'il estime en avoir fait déjà l'apprentissage à Genève, comme délégué de la France à la Société des Nations.

Compte là-dessus et bois de l'eau, petit plumitif ! Personne, parmi nous, ne se laissera prendre à cette basse insinuation. Les unitaires eux-mêmes ne pourront la citer sans rire. Et Jouhaux qui, à quatre reprises déjà, refusa le portefeuille du Travail, apprendra, avec un éloquent haussement d'épaules, sa promotion au rôle de "Terre-Neuve" de Gastounet.

Un heureux mortel

Un qui se f... de tout cela, c'est Maurice Prax. La crise, la guerre possible... allons donc ! Prax est bien tranquille. Il écrit dans le *Petit Parisien* :

Ceux qui parlent de la guerre à tort et à travers oublient que nous disposons d'une force défensive tellement redoutable que nous sommes et restons redoutés... Nous ne sommes plus en 1914...

Ceux qui parlent de catastrophe économique oublient que nous disposons d'une encaisse formidable, de réserves, tapis chez les particuliers, qui représentent des milliards et des milliards. Ils oublient que la France est simplement le pays du monde le plus fertile et le plus favorisé par la nature et les saisons...

Ils oublient que nous possédons les matières premières les plus essentielles, qui font complètement défaut à d'autres... Ils oublient notre immense empire colonial...

Nos pessimistes qui, ces temps-ci, en vérité, exagèrent, devraient bien aller faire une petite tournée en Europe... Ils nous rendraient bien vite instruits et informés, prêts à convenir qu'il eût encore mieux valu... pessimisme en France qu'optimisme ici ou là, de l'autre côté de la frontière...

Résumons : les marchands de canons vont bien, les banquiers itou, les possédants s'en tirent... et nous osons nous plaindre ! C'est inconcevable. Maurice Prax ne l'envoie pas dire au peuple « le plus spirituel du monde »

Décidément, nous aurons tout vu et tout lu.



Programme économique et prix uniques

Les camarades qui n'ont pas répondu à l'appel de la Section des voyageurs et employés de commerce pour sa réunion du 23 mai, au Café de Nantes, ont eu tort, car cette réunion a été pleine d'enseignements.

Médori et Capocci ont traité deux sujets brûlants d'actualité et fort instructifs.

Notre camarade Médori a analysé la situation économique et le grave problème qu'elle pose en ce moment. A nous de le résoudre si nous voulons que cesse cet odieux système libéral, qui n'a de libéral que le nom puisqu'aussi bien il lui faut pour tenir, surélever les barrières douanières, étendre à toute la matière d'importation, les contingents. Ce libéralisme là, né d'un matérialisme éhonté, nous appelons ça l'autarchie.

Si encore ces mesures de soi-disant défense de l'industrie indigène anéantissaient la crise, le chômage, mais hélas elles ne sont que des mesures de défense des intérêts des industriels, du gros commerce.

A ce fléau qui se propage, Médori oppose le programme cégétiste adopté aux Etats Généraux du Travail qui combat cette déflation massive dont les Etats-Unis et d'autres pays ont compris juste à temps le danger et dont M. Germain-Martin est, si acharné partisan et si redoutable artisan.

Réduction des heures de travail sans diminution du pouvoir d'achat des masses, nationalisation du crédit, la seule arme à briser pour maîtriser la banque ; mise en œuvre de grands travaux, tels sont les points principaux de ce programme pour le triomphe duquel la classe laborieuse doit tout entière se grouper.

Capocci nous a entretenus de la question des magasins à prix uniques.

Le secrétaire de la Fédération des employés, preuves en mains, dément les bruits qui tendent à faire croire à une manœuvre complète du capitalisme juif sur ces entreprises.

Certes, le gros patronat juif a des intérêts dans plusieurs magasins à prix uniques, mais la grosse caisse catholique n'est pas à l'écart ; et il cite des noms de catholiques notoires très pratiquants et de juifs assis autour du même tapis vert.

Il expose le système rationnel d'achat et de vente de ces magasins et les conséquences indéniables auquel il aboutit : léger abaissement des prix.

Quant à la question souvent posée de l'origine allemande des objets vendus, elle n'est pas contestable pour certains de ces objets, mais ce que Capocci sait aussi c'est que les autres grands magasins, farouches ennemis des "prix uniques", qui paient les belles affiches "Achetez Français" sont les premiers à vendre de la marchandise allemande.

Capocci semblerait défendre les "prix uniques". Non. Car s'ils ont des avantages, ils ont bien des défauts et de ceux qu'on ne pardonne pas ; d'abord et surtout ils servent un capitalisme anonyme plus honteux que l'autre encore ; les employés sont payés "abaprix" et sont astreints à un travail exténuant ; pas d'initiative de la part du vendeur, pas d'autre qualité que la résistance physique ; voilà ce que Capocci stigmatise, ce système américain de vente qui tend à l'insipide uniformisation comme si en France, il était possible d'identifier les goûts.

Par ce bref aperçu, on sent l'intérêt que présentaient ces deux conférences.

Il est regrettable qu'elles aient eu si peu d'auditeurs.

Une retraite digne pour les vieux travailleurs

Une société qui s'est enrichie du travail de ses hommes a des devoirs envers eux.

Il faut croire que ce n'est pas si simple que cela puisqu'il faut des mois, des années, des luttes pour que les réformes sociales soient décidées.

Parmi tant d'iniquités, il en est une plus amère, plus odieuse que toute autre : la situation lamentable des vieux travailleurs dont la santé chancelle qui ne peuvent plus produire comme à 20 ans et qui voient se fermer devant eux toutes les portes.

Ils ont pourtant donné toutes leurs forces, toute leur vie à l'œuvre constructive ; ils ont pourtant été les artisans de la prospérité des entreprises auxquelles ils collaboraient ; hélas ! le souvenir est court chez les patrons et sans vergogne ils se débarrassent de leurs vieux employés ; si ceux-ci ont des enfants qui ne chôment pas, ils trouvent encore le gîte et le couvert, sinon c'est le bureau de bienfaisance, l'hôpital ou les petites sœurs des pauvres.

Voilà la situation et voilà ce à quoi la société égoïste n'a pas pensé. De plus, les vieux travailleurs qui avaient combattu pour obtenir les assurances sociales ont vu la pénible désillusion de se voir écartés du bénéfice de cette loi.

Les gouvernements successifs ont entendu leurs doléances, dit qu'ils prenaient bonne note, promis de mettre fin à la situation des vieux ouvriers privés de ressources, mais les années ont passé sans résultat. A soixante ou soixante-cinq ans, on ne peut pas attendre. Les ministres ne sont pas pressés.

Lorsqu'il s'agit de voter des milliards pour la guerre, les formalités vont à une allure vertigineuse, mais lorsqu'il est question des vieux travailleurs dans le besoin, la procédure suit son cours, les dossiers sont mis dans les cartons ; pendant ce temps, les vieux disparaissent...

Les vieux travailleurs ont du se grouper, former l'association des "vieux travailleurs non pensionnés de l'industrie privée, du commerce et de l'agriculture" pour pouvoir faire entendre leur voix. Heureusement ils ont trouvé des appuis près de plusieurs parlementaires et il est certain que sous peu leurs démarches aboutiront ; mais après quelle propagande, après quels marchandages !

Le tribut du pays à ses ouvriers qui devrait être inscrit en lettres capitales dans la constitution, les vieux travailleurs ne l'auront obtenu qu'après une action inlassable, qu'après une rude bataille.

La Chambre vient de décider de laisser au gouvernement le temps des vacances pour étudier la question ; encore plusieurs mois de fichus pour les vieux... Scandale !

Mais la vieille classe ne désarme pas, elle s'organise, fait des réunions, lutte d'arrache-pied ; elle atteindra son but.

A Nantes, le 17 juin, une belle réunion a eu lieu à la Bourse du Travail au cours de laquelle Péneau de l'U. D., Le Roux député et M^{me} Meunier, représentant l'Association Nationale des exclus des assurances sociales, ont assuré de leur concours les vieux travailleurs.

Un ordre du jour a été porté au prélet à la fin de la séance.

Des réunions de ce genre ont eu lieu et auront lieu dans toutes les grandes villes de France jusqu'à ce que satisfaction soit donnée.

Courage, nos pères, à la rentrée, le gouvernement ne pourra plus se défilier.

L'Unité dans les Ports et Docks réalisée

La Commission Exécutive de la Fédération des Ports et Docks, a décidé de fusionner avec la Fédération Confédérée des Ports et Docks et de rejoindre la C. G. T.

C'est en pleine connaissance de cause et après de longues réflexions que la Fédération Unitaire des Ports et Docks a pris cette utile détermination, affirmant sa foi dans l'unité ouvrière. Son geste d'unité sincère et loyal est un exemple qui sera suivi.

Comme suite à la décision du Comité National de la Fédération Confédérée, un appel fut lancé aux ouvriers dockers du port de Nantes appartenant aux deux Fédérations.

Béghel, secrétaire du Syndicat des Dockers convoque, à Nantes, à la Bourse du Travail, en une réunion commune, tous les syndiqués pour entendre les orateurs de la vieille C. G. T. et de la C. G. T. U.

Après l'exposé des deux tendances, une grosse majorité se prononce pour le retour à l'ancienne organisation.

L'unité à Nantes est réalisée au sein de la C. G. T., conformément à "la motion Japy".

Nous manquerions à notre devoir si nous n'adressions pas à nos camarades dockers qui ont compris cette nécessité de s'unir, une cordiale bienvenue. Qu'ils soient, d'ores et déjà assurés, qu'ils rencontreront tant à l'Union locale qu'à l'Union départementale, tout l'appui qu'ils souhaitent, pour la défense de leurs intérêts corporatifs.

Le premier acte du fascisme est la destruction de toutes les organisations ouvrières libres. Même lorsqu'il laisse, en apparence, subsister des groupements composés de travailleurs, c'est pour leur enlever toute possibilité d'action et toute raison d'être, pour en faire de simples moyens d'encadrement et de surveillance policière.

Ainsi la lutte contre le fascisme est une lutte pour l'existence du mouvement syndical, pour la conservation des armes de défense des travailleurs, pour la sauvegarde de l'avenir et des progrès qu'il doit apporter.



Le repos hebdomadaire

La première loi relative au repos hebdomadaire date du 18 Novembre 1814 : elle consistait dans l'obligation pour les particuliers et les fonctionnaires de célébrer extérieurement les dimanches et les jours de fêtes, ou du moins de s'abstenir, ces jours-là, de travaux extérieurs et de ventes publiques.

Le principe du repos hebdomadaire ainsi posé, subit au cours du 19^e siècle plusieurs vicissitudes : on l'abrogea, on le rétablit, on en modifia le champ d'application.

Le 12 Juillet 1880, une loi intervint qui, sans fixer au dimanche le jour de repos, disposait que dans les établissements par elle énumérés, les enfants de moins de 18 ans et les femmes de tout âge, ne pouvaient pas être employés plus de six jours par semaine, ni les jours de fêtes reconnus par la loi, même pour rangement d'atelier.

Actuellement, l'article 30, livre II du Code du Travail applique les dispositions sur le repos hebdomadaire aux employés ou ouvriers occupés dans un établissement industriel ou commercial, ou dans ses dépendances, de quelque nature qu'il soit, public ou privé, laïc ou religieux, même s'il a un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance. L'article 31, interdit d'occuper plus de six jours par semaine un même ouvrier ou employé.

Quels sont les caractères du repos hebdomadaire ? Il doit avoir une durée minimum de 24 heures consécutives. Il doit être donné le dimanche.

Toutefois, à ces règles, il est des tempéraments dictés, soit par l'intérêt général, soit par la nature du travail accompli dans tel ou tel établissement. Ainsi, les ouvriers ou employés du transport par eau ou par chemin de fer voient leur repos hebdomadaire réglé par des dispositions spéciales ; dans certains établissements, le repos est donné un autre jour que le dimanche et suivant des modalités que la loi détermine. Mais, ne peuvent bénéficier de ces exceptions, que les établissements qui ont été autorisés par arrêté motivé par le préfet.

Il est des tempéraments aussi qui touchent, non plus à la façon dont est distribué le repos hebdomadaire, mais à sa quantité. En effet, dans certains établissements, dans certaines industries, le repos hebdomadaire peut, par exemple, être suspendu 15 fois par an ; dans d'autres, il doit compenser les jours ouvrables perdus à la suite d'intempéries. Et ainsi pour tous les cas prévus par la loi.

Le repos hebdomadaire ne s'applique qu'aux personnes qui travaillent pour le compte d'autrui. Il ne protège pas, en conséquence, la famille du patron, ni les associés, ni les gérants, non plus que les personnes qui travaillent pour leur compte ou qui ne sont pas assujetties à des heures de travail déterminées sous la direction du chef d'établissement ou de ses préposés.

Pendant le jour de repos hebdomadaire, tout travail est interdit. Le patron ne peut faire travailler de quelque façon que ce soit, un ouvrier ou un employé.

Toute infraction à la loi sur le repos hebdomadaire conduit évidemment à des pénalités. La première infraction est punie d'une amende de 3 à 15 francs, infligée par le Tribunal de simple police, et il y a autant d'amendes qu'il y a de personnes employées dans les conditions illégales, sans que toutefois le total des amendes puisse dépasser 500 francs. En cas de récidive, — et il y a récidive en cette nature si dans les 12 mois qui précèdent le fait poursuivi le contrevenant a déjà subi une condamnation pour contrevenant identique, — le Tribunal de police correctionnelle devient compétent et le taux de l'amende est, cette fois, de 16 francs à 100 francs, appliquée autant de fois qu'il y a de contrevenants, sans que le montant total des amendes puisse excéder 3.000 francs. Mais, en cas de récidive, la contravention devenant un délit, réprimé par le Tribunal de police correctionnelle, celui-ci peut prononcer le sursis.

Compétence du Conseil de Prud'hommes en matière d'Assurances Sociales

Les Conseils de Prud'hommes sont seuls compétents pour juger les différends entre employeurs et salariés en matière d'Assurances Sociales.

La Cour de Cassation a rendu, le 24 Janvier 1934, un arrêt dont le résumé nous est fourni par la "Gazette du Palais".

1^o Les Conseils de Prud'hommes étant institués pour statuer sur les litiges nés à l'occasion du contrat de louage de services dans le commerce et l'industrie, cette juridiction a seule compétence pour connaître d'un différend fondé sur l'inexécution par le patron d'une obligation légale qui ne peut lui incomber que par suite de l'existence d'un contrat de travail.

2^o Par suite, la juridiction prud'homale est seule compétente pour statuer en l'action d'un employé tendant à la réparation d'un préjudice qu'il allègue avoir subi du fait que son patron l'a privé de certains avantages prévus par la loi des Assurances Sociales, en omettant d'apposer des timbres constatant le versement d'une partie de sa contribution.

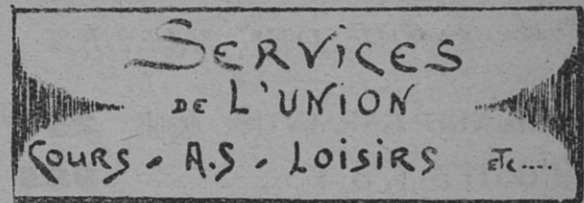
(Cass. civ. 24 Janvier 1934).

Taux de la compétence en dernier ressort

Le Journal Officiel du 5 Avril 1934 a publié un décret du Ministère de la Justice indiquant que le taux de la compétence en dernier ressort, des juges de paix et Conseil de Prud'hommes, tel qu'il est déterminé par les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 9 de la loi du 12 Juillet 1903, modifiée par le décret du 5 Novembre 1926, est porté à 1500 francs.

Ce décret rentre en vigueur à partir du 1^{er} Juin 1934.

En conséquence, les jugements du Conseil de Prud'hommes sont définitifs et sans appel, sauf le chef de la compétence, lorsque le chiffre de la demande n'excède pas 1500 francs en capital.



Pour l'Education Ouvrière

Deux Cours qui répondent à des préoccupations bien différentes

Ce sont les cours de **Droit** et de **Philosophie**. Grâce au premier, qu'a rédigé spécialement pour les Collèges du Travail, Maître René BLOCH, avocat à la Cour, nos camarades trouveront tous les renseignements pratiques qui peuvent leur être utiles.

Puisque ce cours s'adresse spécialement à des travailleurs, on y a développé en détail la législation du travail, sur les Conseils de Prud'hommes et les accidents du travail, notamment.

Au reste, voici le sommaire :

Les sources du droit. La nationalité. Les actes de l'état-civil : mariage, divorce, séparation de corps. Contrat de mariage : droits des époux en cas de décès. Parenté. Biens et propriétés. Privilèges et hypothèques ; droits d'un créancier. Sources et extinctions des obligations. Successions. Contrat de louage de travail. Sociétés, associations, syndicats. Accidents du travail. Notions de droit commercial, de droit public, constitutionnel et administratif. Organisation judiciaire. Les Conseils de Prud'hommes. Notions de droit international public.

Parce que la classe ouvrière est en lutte pour l'amélioration de son sort, pourquoi ignorerait-elle l'ensemble des problèmes qui, depuis les origines de l'histoire, se posent à la conscience humaine.

Mais là encore, jusqu'à ces derniers temps, rien de fait pour elle. Ce qui existait était, ou bien rendu illisible par le vocabulaire en usage, ou bien rendu dangereux par l'esprit de ceux qui avaient rédigé les manuels.

Un cours de philosophie est en voie de rédaction pour les Collèges du Travail. Il laisse de côté, délibérément, les questions mortes qui continuent à figurer dans les programmes officiels ; mais en revanche, il développe en détail les problèmes qui touchent de plus près aux préoccupations ouvrières :

1. — Psychologie :

La psychologie classique. La psychologie physiologique. La psychologie de l'inconscient. La psychologie sociale.

2. — Sociologie :

L'économie classique. Le matérialisme historique. La sociologie durkheimienne. La famille. L'Etat.

3. — Morale :

Les grands systèmes moraux. L'individu et la société. La lutte des classes. La nation, l'humanité.

4. — Philosophie générale :

La liberté. La valeur de la connaissance. Le problème de Dieu. Rationalisme et mysticisme. L'être et le devenir.

Le droit d'inscription est de 80 francs pour les camarades qui désirent avoir 20 devoirs corrigés par l'auteur du cours. Pour ceux qui ne désirent pas faire de devoirs, il est réduit à 30 francs.

S'adresser au **Centre Confédéral d'Education Ouvrière**, 214, rue Lafayette, Paris (10^e).

L'Evolution individuelle de la Femme

(Suite)

I. L'ENFANT



Pour l'enfant, fille et garçon, mais surtout pour la fille, il faut un vêtement souple, court, moelleux, qui laisse les membres libres et prévienne les refroidissements après les gambades auxquelles les enfants ont besoin de se livrer afin de dépenser leur éaubérance de vie.

Quel inépuisable trésor d'impressions possède la femme dont la libre enfance s'écoula à la campagne ! Elle partagea avec ses frères les courses aventureuses. D'imagination plus vive qu'eux à l'ordinaire, elle peuplait les bois, les prairies, les sentiers d'une vie intense, par ce don qu'ont les enfants, comme les primitifs, d'animer la nature inanimée d'être fantastiques.

L'enfant libre, sous une surveillance avertie, devient une femme robuste à laquelle sont inconcues la mièvrerie des attitudes et la surexcitation d'un organisme dont les fonctions se préparent plus vite à leur rôle que chez le jeune garçon. Les besoins affectifs sont certainement plus vifs chez elle que chez ce dernier ; mais on détruit en elle l'harmonie physique et psychique en les développant au détriment de l'agilité corporelle, de la décision des gestes, de la sûreté des coups d'œil, du sang-froid devant le danger.

La petite fille a donc besoin de recevoir une éducation toute pareille à celle du petit garçon ; leurs vêtements seront à peu près identiques et on les placera avec une égale franchise en face des phénomènes naturels qui provoquent leurs questions.

II. LA JEUNE FILLE

« La femme est une religion » a dit Michelet. Et il insiste : « L'éducation du garçon est d'organiser une force, force efficace et productive, de créer un créateur. L'éducation de la fille, de faire une harmonie, d'harmoniser une religion. »

Qu'est-ce que cela veut dire ? — Pas grand chose. — C'est un assemblage de mots, ajoutés à tous les préjugés du passé qui enchaînent les énergies féminines, rien de plus.

Toute individualité, féminine ou masculine, est une force efficace et productive. L'homme et la femme jouent le même rôle de cette dernière dans la vie. Celle d'un nouvel être, est bien plus important que celui du premier. Il faut donc qu'elle s'y prépare corporellement et intellectuellement.

L'enfant est devenue jeune fille. Son corps est maintenant souple et actif par des ablutions froides, mais modérées. Elle fait de la bicyclette, non pas pour dévorer des kilomètres, mais pour respirer de l'air pur, sentir l'ivresse d'une course rapide et la joie que donne la nature dont il lui semble qu'elle prend possession en un vertigineux envollement. Pour monter à cheval, il faut être riche ; cet exercice est à la portée d'un très petit nombre de femmes.

Le patinage procure un avant-goût de la fuite folle à travers l'espace que la bicyclette rend possible. Mais dans les climats tempérés, le patinage en plein air, le seul sain, ne peut être un sport que durant quelques jours à peine, chaque hiver.

Ce sont les Anglaises, marcheuses intrépides, et les Américaines, adroites en tous genres d'exercices, qui ont initié la Française, l'Allemande, la Scandinave, la Russe, aux divers sports. Elles se distinguent dans le tir à l'arc, le golf, le tennis, le cricket, le basket-ball, la course, la gymnastique, la natation, voire même le rude foot-ball, mais ce dernier joué par des excentriques seulement. Ajoutez à ces exercices l'escrime et le canotage et vous mesurerez l'abîme qui sépare l'éducation de nos mères, d'avec celle des jeunes filles de nos jours.

Dans cet intérêt même, la mère surveillera les sports auxquels se livre sa fille, après l'avoir prévenue quand approche le moment de la puberté de la cause de certains troubles physiques qu'elle ressent.

N. D. L. R. — Nous engageons nos lectrices et nos lecteurs à garder la collection de ces articles.

(à suivre).

L'Ecole du Militant

Notions préliminaires

Dans quel esprit aborder l'étude du Syndicalisme

Le premier article est destiné aux camarades qui, syndiqués récemment ou n'ayant pas encore eu le temps, l'occasion ou la possibilité de s'instruire sur les données élémentaires du syndicalisme, veulent commencer l'étude sérieuse qui doit précéder l'action pour tout militant digne de ce nom.

Dans quel esprit faut-il aborder et poursuivre l'étude du syndicalisme ? Dans l'esprit qu'on doit apporter à l'étude de n'importe quelle matière et qui doit être débarrassé de tout parti pris, de tout sectarisme, en un mot de toute religiosité.

Trop de sectes, trop de partis ne demandent à leurs adeptes qu'une adhésion fanatique et quasi-religieuse, le syndicalisme ne doit demander à ses amis qu'un dévouement conscient et compréhensif.

Bien des écoles, avant celle-ci, ont vu affluer vers leur enseignement d'ordre politique, syndical ou social, des élèves qui s'imaginaient pouvoir en très peu de temps, emmagasiner assez de connaissances pour jouer immédiatement un rôle de premier plan. L'erreur fut toujours manifeste. Dites-vous bien qu'un enseignement ainsi reçu ne saurait être profitable, il faut étudier longtemps avant d'entreprendre une action personnelle qui réclame à la fois un jugement clair et une responsabilité précise. Celui qui, dans le domaine de l'action part avant d'être suffisamment armé pour la lutte ne va jamais loin. Au contraire, celui qui a la volonté et la patience d'apprendre longtemps, d'apprendre toujours, devient un utile militant.

Dites-vous bien aussi que l'homme doit être un « étudiant » toute sa vie ; dites-vous bien que les plus savants des hommes sont habituellement les plus modestes. Enfin, il faut étudier avec le désir d'avoir un jour une véritable responsabilité. Celui qui agit par réflexe, par imitation ou par obéissance n'est qu'un pauvre homme. La personnalité donne la confiance en soi et force l'attention et le respect. Or, un bon militant doit être avant tout considéré et respecté. Il doit aussi avoir un esprit critique, non pour dénigrer ou douter systématiquement, mais pour approfondir toujours davantage les problèmes qui lui sont soumis.

Il faut aborder l'étude du syndicalisme avec l'amour, le respect infini du travail, du travail qui sera un jour la base même de la morale sociale. Respect, amour du travail ! Nous savons combien il est difficile de faire aimer le travail à ceux qu'on exploite chaque jour dans les conditions les plus inhumaines, les plus révoltantes. Mais, aimer le travail, ne veut pas dire aimer les conditions de travail imposées par la société capitaliste. Aimer le travail, cela donne au contraire la force et le devoir de mieux combattre pour l'émancipation des travailleurs.

En attendant, aimer le travail veut dire aimer et aider les travailleurs les plus déshérités, ceux qui remplissent les fonctions les plus déprimantes

voire les plus malpropres, qui sont également utiles à tous. Nous voudrions aussi vous demander d'entreprendre l'étude du syndicalisme avec la ferme volonté d'introduire dans vos habitudes de militant le souci de cultiver la morale et de sacrifier au sentiment.

Trop d'hommes sont enclins, de nos jours, à juger encore et toujours les événements d'un point de vue strictement matérialiste. Nous vous proposons de considérer que la vie, toute la vie est faite de réactions successives qui portent tantôt sur l'économique, tantôt sur le social, tantôt sur le moral. Il est vrai de dire que certaines théories morales est impuissantes devant un fait économique déterminé ; il est faux de dire que la politique ou le moral ne réagit jamais sur l'économique. On sait du reste tout ce que l'Edit de Nantes, par exemple, a eu de répercussions formidables dans le domaine économique.

Pour résumer ces premières observations, disons donc qu'une société plus juste et plus humaine n'aura quelque chance de durer que si elle a pour la comprendre, la défendre et la servir des hommes, des « militants » dignes d'elle.

(à suivre).

La déflation massive, chère aux capitalistes et aux réactionnaires, est une politique à la Gribouille. Elle consiste à chercher un remède au mal dans l'aggravation des causes de ce mal !

Partout où elle a été pratiquée, elle n'a donné que des mécomptes et entraîné que des désastres. Elle est allée au rebours des promesses faites par ceux qui la préconisaient.

La grande course cycliste... et les masses

Chaque année, pendant près d'un mois, les plus graves événements peuvent surgir sans que la presse leur accorde une place importante. C'est qu'elle réserve la plus grande partie de ses colonnes aux comptes rendus des étapes de la course cycliste : le tour de France. Chaque organe ayant pignon sur rue fait suivre cette épreuve par de véritables équipes de journalistes, de reporters photographes, ayant à leur disposition les moyens les plus modernes de transmission des informations.

Articles et clichés initient le grand public aux moindres habitudes des « géants de la route ».

Si l'un d'eux attrape un furoncle là où vous le devinez, un littérateur connu est chargé de dresser un bulletin de santé. La même feuille qui consacre dix lignes à la mort de M^{me} Curie n'hésite pas à

parler, une colonne durant, du rhume de cerveau que le chef de l'équipe française, à moins que ce ne soit celui de l'équipe italienne, ont pigé en passant de la plaine ensolée aux cols où souffle un vent frais.

Ceux qui ont charge de faire « mousser » la « grande randonnée » sont fixés, dites-le vous bien, sur la part de chiqué qu'elle comporte, ainsi que sur les combinaisons qui sont à sa base.

N'empêche que tous continuent à casser des encensoirs sur la tête de l'homme d'affaires qui organise « le tour » et à écrire des choses qu'ils ne peuvent penser sur les exécutants de la comédie spectaculaire la mieux montée qui soit.

Le plus regrettable, c'est que la masse, l'innombrable masse, se passionne pour une chose dont on cherche vainement l'intérêt, alors que les faits les plus graves qui se succèdent sur les plans national et international paraissent la laisser absolument indifférente !

"Le Peuple", 11 juillet 1934.

Camarades, nos Annonceurs nous aident
Adressez-vous de préférence chez eux

LA CHATELAINNE

VEND à prix égal, la meilleure qualité
à qualité égale, aux meilleurs prix

18 et 20, Rue Crébillon
11, Rue Scribe - NANTES

La Décoration Moderne

— Papiers Peints —

LÉON JAMINAIS

1, Rue des Halles (près la Place du Change)
PEINTURE - VITRERIE Remise 5 %

Orthopédie - Bandages - Ceintures

Fabrication et Réparation de tous les appareils
Location de lits mécaniques, béquilles, gouttières, etc.

L. ROCHET, RUE DE VERDUN - NANTES

A L'EGLANTINE

Couronnes Mortuaires
FLEURS D'APPARTEMENTS

1, Rue du Moulin

NANTES

Téléphone 145.44 Remise aux Sociétés

Un coup d'œil aux étalages
des Magasins PRIMLUX
vous en dira plus qu'un
long discours.

Le Timbre Primlux

22, Rue du Calvaire

- à NANTES -

Ne donne que des Primes de Choix

DÉSIREZ-VOUS

un BON
PHONO

OU UN
BON POSTE DE
T.S.F.

Venez
Chez



DUIGOU

22, RUE DES HALLES

PHONOS GARANTIS, depuis 250'
POSTES T. S. F. 995

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

Mieux et Meilleur Marché... c'est

AUX 3 SPÉCIALITÉS

8, Rue de la Paix - 1 et 3, Rue du Bouffay

Téléphone 118.37 NANTES Remise 5 %

que doivent s'acheter

Linoléums - Tapis

Toiles Cirées

E. CHEVALIER

OPTICIEN-SPECIALISTE

2, Rue de l'Echelle **NANTES**

(Bas des Marchés du Bon-Pasteur)

REMISE 10 % AUX SYNDIQUÉS

Souscrivez au

DICTIONNAIRE LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE

(Les six volumes sont parus)

et toutes Grandes Publications

à la Librairie Alfred BRELET

33, Rue de Verdun - NANTES - Tél 147-97

Grandes facilités de paiement

POUR VOS CHAPEAUX ET CASQUETTES

Adressez-vous **Chapellerie MERCIER**

Successeur CHESNEAU

8, Place du Pilon - NANTES

Remise 10 % aux syndiqués

PECHEURS !

Voulez-vous de bons conseils pour la saison

Venez consulter nos prix, voyez nos qualités

Ludovic CADIOU Rue Grande-Biesse, 10

(près du Pont de la Madeleine - NANTES)

MODERN'PÊCHE

CHEVASSU

8, 10, Rue d'Orléans - NANTES

Autres Maisons à LORIENT, BREST,

TOURS, BLOIS

Gros achats - Bénéfices modérés - Bas prix

Réveils - Montres - Garnitures Chemise de Couverts

ARTICLES GARANTIS

MAISON NANTAISE

A LA RENOMMÉE

PLACE DU BON-PASTEUR

Ses CHAUSSURES de Fatigue et de Travail
de Qualité Supérieure Garantie

Ses Séries Réclame à des Prix Imbattables

LA SOLIDARITÉ

Assurance Ouvrière

- contre l'Incendie -

Fondée à Nantes en 1900

Siège Social : 9, Rue de Maubeuge, à PARIS (IX^e)

Situation de la Société au 31 Décembre 1932

Capitaux assurés 3.105.000 000 de Frs.

Portefeuille de cotisations à recevoir 10.000.000 de Frs

Portefeuilles de litres 501 000 Francs

Sociétaires 93.000

LA SOLIDARITÉ

est administrée et contrôlée par des Organisations
Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.

Pour tous Renseignements :

S'adresser ou écrire à M. CLERO, Café de la Réunion,

25, Rue Voltaire, à Nantes - Téléph. 151.78

à M. NÉDELLEC, 45, Rue Villès-Martin, à Saint-Nazaire

à M. GUÉRIN, 16, Cité du Bossis, à Couëron

AGENTS POUR LE DÉPARTEMENT

Laxative - Dépurative - Rafratchissante

La TISANE de SANTÉ CANDES

convient parfaitement à tous les tempéraments et ne coûte que 3 fr. 50 la boîte

Dépôt : GRANDE PHARMACIE de PARIS

17, Rue d'Orléans et Place Royale - NANTES

Hôtel de l'Univers

PLACE DU COMMERCE RUE LAPÉROUSE, 11

NANTES

P. LEBÉE Tout Confort

Garage à proximité Téléphone 132.60

MEUBLES "BOEFFARD"

2, 3 et 8, Rue Mercœur et

4, Rue du Pont-de-l'Arche-Sèche

Le plus chic, le plus solide, le moins cher

LIVRAISON A DOMICILE

Téléphone : 128.37 REMISE 5 %

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Imprimerie Ouvrière

Rues Pitre-Chevalier et de la Poudrière

ORGANISATIONS OUVRIÈRES

Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative

PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS

Robes et Manteaux

Pour Dames, Fillettes et Garçonnetts

M^{ME} E. DRÉAN

8, Quai Fosse (4^e étage) - NANTES

Syndiqués

LISEZ,

DIFFUSEZ

LE PEUPLE

— Quotidien —

du Syndicalisme

LES GRANDS MAGASINS

BRUNNER FRÈRES

4 et 6, Rue de Feltre

1, 1 bis et 3, Rue de la Boucherie **Nantes**

VENDENT

LE MEILLEUR MARCHÉ DE NANTES

et donnent les Timbres Primlux

Maison ETOURNEAU

12, Quai du Port-Maillard, 12 - NANTES

Électricité - Fournitures pour installations

Prix avantageux aux ouvriers électriciens R. C. Nantes 5.775

L'Œuvre Dentaire Sociale de l'Institut Dentaire National

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, avec l'assurance du remboursement basé sur le tarif de responsabilité des Caisses, permet l'accès de la Dentisterie, moyennant une contribution personnelle insignifiante. De plus, le contrôle rigoureux de son comité technique de surveillance et le choix du personnel, praticien possédant le diplôme d'Etat qui y opère, L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL assure aux intéressés la sécurité et la qualité dans les soins et travaux pratiqués par ses services.

Le Comité de gestion a en outre créé une Caisse appelée "Caisse des Exclus" pour compenser l'inégalité incompréhensible des plus de soixante ans injustement écartés des avantages de la Loi. Cette Caisse a pour effet de les faire bénéficier gratuitement des soins et travaux dentaires.

Le contrôle des "Exclus" compris dans ces conditions, s'effectue par l'intermédiaire de deux services conçus à cet effet :

L'un, à la Bourse du Travail, rue Arsène-Leloup.

L'autre, à La Mutualité (conciergerie) rue Désiré-Colombe.

Les prix officiellement pratiqués à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, sont les suivants :

SOINS		DENTIERS	
Extraction, la première	8 francs	Plaque de base	16 65
— les autres	4 —	La dent	16 65
Plombage	12 —	Le crochet	10 —
Traitement racine	12 —		

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL

Spécialement fondé pour les Assurés sociaux.

23, Place de la Bourse (angle rue de la Fosse), à NANTES.